ANNEXE D

Montréal

DÉPLACEMENTS PONCTUELS - SUIVI DU KILOMÉTRAGE

Conformément à l'encadrement administratif : "Déplacements à la demande de l'employeur - DIRECTIVE"

Pour le mois de :

Date	Adresse de départ	Adresse d'arrivée	Raison	Km	Stationnement
			Total du kilométrage	**0**	

MAJ taux au 1er mai 2011

Jusqu'à un maximum de 320 km :	0,51 $/km	- $	
Plus de 320 km jusqu'à un maximum de 1280 km :	0,43 $/km	- $	
Pour tout kilomètre additionnel à 1280 km :	0,34 $/km	- $	
	Somme due	- $	- $
	Total dû		- $

ENTITÉ	SOURCE	CENTRE RESP.	ACTIVITÉ	OBJET	SOUS-OBJET	INTER-OPER	PROJET	AUTRE	CAT. ACTIFS	FUTUR	MONTANT BRUT	CODE DE TAXE
						0000	000000	000000	00000	00000	- $	*Sélectionnez une valeur*

REQUERANT (caractères d'imprimerie):

SIGNATURE DU REQUÉRANT:

DATE:

**** L'APPROBATION DE CETTE DEMANDE DE REMBOURSEMENT SE FERA ÉLECTRONIQUEMENT PAR LA PERSONNE AUTORISÉE.***